



PLAN  
CLIMAT

AIR • ÉNERGIE



### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Tout propriétaire public et privé s'engageant dans un projet de construction neuve ou déposant une autorisation d'urbanisme pour l'installation de clôture



### MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tours Métropole Val de Loire compétente pour l'élaboration du PLUm



### PARTENAIRES

Associations environnementales

# ACTION 26

## INSCRIRE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm) LES RÈGLES PERMETTANT DE PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA PRÉSENCE VÉGÉTALE SUR LE TERRITOIRE

PROJET ARRÊTÉ EN  
CONSEIL MÉTROPOLITAIN  
DU 25 MARS 2024

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Préserver et augmenter les surfaces végétales ou végétalisées

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le règlement du PLUm, prévoir :

- Identification des arbres et alignements remarquables et des emplacements réservés pour la végétalisation
- Création de nouveaux corridors/continuités
- Accompagnement et contrôle sur la végétalisation : gestion des limites parcellaires et des projets de lisières, végétalisation des toitures
- Prévoir dans le PLUm des coefficients minimums de pleine terre selon la sensibilité des espaces



### CALENDRIER

- 2024-2026 : élaboration du PLUm
- 2026 : approbation du PLUm
- 2026-2030 : mise en application du PLUm



### BUDGET





# ACTION 26

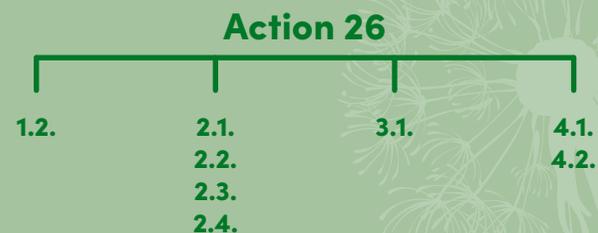
INSCRIRE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm) LES RÈGLES PERMETTANT DE PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA PRÉSENCE VÉGÉTALE SUR LE TERRITOIRE

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Conserver et renforcer tous les puits de carbone naturels (forêts, sols, zones humides, prairies, linéaires de végétation, etc.)
- Encourager le recours aux matériaux bio-sourcés
- ✓ Encourager les pratiques agricoles fixatrices de carbone (agroforesterie, agroécologie, etc.)
- ✓ Arrêter l'artificialisation des sols et encourager la désartificialisation
- Étudier les opportunités de puits de carbone technologiques sur le territoire



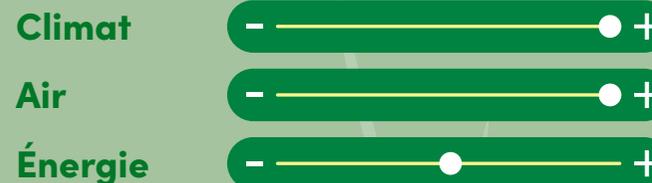
## Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



## Rang de priorité relative

**Très urgent**

## Impact Climat • Air • Énergie sur le territoire



## INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : superficie d'espace non artificialisé
- Évaluation : bilan annuel de la politique locale de l'urbanisme et évaluation tous les 6 ans

DOUBLER LA SÉQUESTRATION DU CO<sub>2</sub> SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2018 ET 2030

**AXE 1.4.**